

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 55 (1926)
Heft: 5

Rubrik: Loi fédérale contre la tuberculose

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Perreyve ». — M. Sabatier : Les relations du Collège et de la Famille dans les externats. — M. Leduc : Les relations du Collège et de la Famille dans les externats. — M. Jaged : Collaboration des familles et de l'aumônier du Collège. — M. Duval-Arnoult : Les Pères de famille et le Collège. — M. Calvet : Collaboration des parents et des professeurs. — M^{me} Girard : Les Mère de famille et le Collège. — M^{lle} Sainte-Marie : La Famille et les Pensionnats de jeunes filles. — M. Renault : La Collaboration de la Famille et de l'École en Belgique.

* * *

Soeben erscheint bei der Geschäftsstelle des Schweizerischen katholischen Pressverein (Zug) das neue « Verzeichnis der schweizerischen kathol. Presse ». Das Büchlein bietet eine vollständige Zusammenstellung unserer kathol. Presse und ist daher wertvoll für jedermann, welcher mit der Presse zu verkehren hat.



Loi fédérale contre la tuberculose

Le projet de loi contre la tuberculose qui vient d'être élaboré joue aussi un rôle important dans le domaine de l'hygiène scolaire. Il réclame une surveillance médicale systématique dans toutes les écoles et établissements d'instruction et d'éducation. Le service médical, tel qu'il est organisé actuellement, est donc appelé à être changé. Il est organisé différemment suivant les communes. Dans les villes principales, par exemple, les médecins scolaires se consacrent entièrement à la surveillance des élèves, tandis que dans d'autres localités de moindre importance les médecins n'ont la surveillance des élèves que pendant les périodes d'épidémies. Dans d'autres encore, les médecins n'examinent que les élèves d'un âge déterminé. Et cependant ils sont tous désignés par le même titre de médecins scolaires.

Cette loi qui protège la santé physique de la jeunesse avant tout mérite l'appui de tous.



Au sujet de la Bibliothèque pour tous

Dans le dernier numéro du *Bulletin pédagogique*, pages 61 et 62, M. le D^r Castella, Directeur de la bibliothèque cantonale et universitaire, a bien voulu rappeler aux membres du corps enseignant et aux lecteurs de notre organe l'existence, le fonctionnement et l'utilité de la *Bibliothèque pour tous*. Le règlement fixant les conditions de prêt auquel il est fait allusion devait être encarté dans le numéro du 1^{er} mars. Par suite d'un malentendu, l'expédition de ce règlement a été omise. Cette lacune est comblée par l'envoi du présent numéro.

Voulez-vous grandir l'autorité ? Faites-y voir Dieu ! Voulez-vous la rapetisser ? Faites-y voir l'homme.